Comptes de la Société d'éducation : exercice 1913

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cette augmentation est de 140,650 fr. 25, due, sans doute, aux subventions fédérales et à l'élévation des cotisations.

En 1912, les pensions échues montaient à 39,340 fr., en 1913 à 40,280 fr. et en 1903 à 25,800 fr.

La rubrique *Cotisations impayées* a passé de 755 fr. en 1912, à 1,570 fr. en 1913. Ici, nous formulons le vœu de ne plus voir, à l'avenir, des retards trop prolongés dans le payement des cotisations. Bien qu'un versement obligatoire, sous peine de poursuites, ait plutôt l'air d'un impôt que d'un placement, nous ne voudrions pas voir se produire, chez nous, ce phénomène inattendu et qui dérouterait toutes les prévisions : le retraité malgré lui ou le sociétaire récalcitrant.

Nous savons très bien que le budget d'un instituteur chargé de famille ne supporte pas trop de prélèvements ; nous comprenons aisément qu'une gêne momentanée peut créer d'ennuyeuses nécessités. Aussi, le caissier est toujours autorisé à accorder tout délai *raisonnable* à quiconque lui en fait la demande. Mais il faut qu'on sache qu'au 31 décembre l'Etat n'accorde qu'un subside égal aux cotisations effectivement rentrées.

Au moment où l'idée de revision de notre loi sur la Caisse de retraite fait son chemin, montrons de la bonne volonté, de la concorde et de la solidarité. Ce sera la meilleure garantie du succès. (*A suivre.*)

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

EXERCICE 1913

1913			Doit	Avoir
			FR. C.	FR. C.
Janvier	1	Solde en caisse	39 10	
Mai	19	Subside extraordinaire de la Direction pour combler le déficit de l'exercice précédent	200 —	
»	19	Délégation de 2 membres de la Société à la réunion du corps enseignant valaisan, à Sierre		40 —
Juin	5	Acquitté 4 anciennes notes, à l'imprimerie Saint-Paul		122 40
Juillet	2	Subside ordinaire de la Direction de l'Instruction publique	500 —	
»	2	Note, librairie Rody		1 30
»	3	Produit de la vente des cartes de banquet	462 50	
»	3	A la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* allocation.		150 —
»	4	Note de M. Collaud, restaurant des Merciers, banquet		575 —

1913			Doit FR. C.	Avoir FR. C.
»	5	Frais d'organisation de la fête . .		28 30
»	10	Note, imprimerie Bonny-Bavaud . .		22 50
»	10	Note pour office, concert, télégrammes, etc.		38 90
»	15	Vieille note, imprimerie Saint-Paul .		15 25
»	25	Note de M. Thurler, porte-drapeau : frais, débours.		6 —
Octobre	4	Note, imprimerie Saint-Paul . . .		1 30
Décembre	31	Note de M. F. Barbey, président de la Société : débours		1 10
»	31	Allocation à Mlle Gutknecht, instit., pour rapport 1913		20 —
»	31	Note du secrétaire-caissier : frais et débours.		6 55
»	31	Note, librairie Labastrou.		4 30
»	31	Indemnités de route aux membres du comité (4 séances)		62 55
»	31	Allocation au secrétaire-caissier . .		50 —
»	31	Solde en caisse.		56 15
1914			1,201 60	1,201 60
Janvier	1	Solde en caisse, à nouveau	56 15	

O. Ducry, *secrétaire-caissier.*

Les présents comptes ont été examinés et reconnus exacts par les soussignés.

Fribourg, le 1er mai 1914.

J. Gremaud. C. Pilloud.

PROGRAMME

approuvé par la Direction de l'Instruction publique, pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton de Fribourg, année 1914.

(Suite.)

Deuxième degré. — Exemple de leçon. — Garçons.

1. *a*) Converser par groupes ; *b*) Marcher en cadence ; *c*) Chang. de direction a la colonne de marche ; *d*) Ouvrir (intervalles) les rangs.

2. Ms H. (Ms Eps, Ms Cl., Ms N., lever les bras) — fl. les j. a fond. — Suivre le même ordre qu'à la leçon précédente.

3. Ms H., — poser alter. une j. fl. en av. — Pour bien exécuter